



AUTRES ASSURANCES DISPONIBLES POUR LES MEMBRES DU VC-CS

Conjointement à l'assurance collective couvrant la responsabilité civile professionnelle des Coordinateurs de sécurité, MARSH peut également vous conseiller pour d'autres assurances telles que:

ASSURANCE COMPLEMENTAIRE RC PROFESSIONNELLE

Dans le cadre de votre activité de Coordinateur de sécurité, il pourrait s'avérer nécessaire de souscrire une assurance RC professionnelle complémentaire au contrat collectif afin d'augmenter le montant assuré et/ou d'élargir l'étendue de la couverture de votre RC professionnelle. Consultez-nous.

ASSURANCE HOSPITALISATION

Cette assurance indispensable prendra en charge le remboursement de frais médicaux et de séjour occasionnés par une hospitalisation et restant à votre charge après les interventions légales (mutuelle).

Différentes formules sont proposées par Marsh pour vous-même et votre famille (plan complet avec ou sans franchise, frais ambulatoires, soins dentaires, etc.), et ce, à un tarif très intéressant (*sous réserve d'une acceptation médicale favorable*).

L'ASSURANCE PENSION

Préparez votre retraite dès maintenant !

Vous constituez, vous-même, un capital qui vous sera versé à l'âge de la pension ce qui vous permettra de conserver le même niveau de vie qui aura été le vôtre durant votre vie professionnelle. Vous assurez ainsi votre avenir financier, tout en réalisant une réelle économie d'impôts.

Le fisc vous donne même un coup de pouce !

Différentes formules sont possibles, telles que:

- ▶ Pension libre complémentaire pour indépendant (PLCI)
- ▶ Epargne à long terme
- ▶ Epargne-pension
- ▶ Assurance individuelle complémentaire via la société, avec extension "revenu garanti en cas de maladie et d'accident"

ASSISTANCE ET ASSURANCE VOYAGES

Lorsque vous voyagez à l'étranger avec votre famille et vos enfants, vous souhaitez en profiter au maximum, sans soucis. **Mais êtes-vous bien assuré ?**

L'assistance et assurance voyages vous garantit une couverture très étendue et une assistance complète en cas de sinistre. Différentes formules vous sont proposées. Consultez-nous.

DES QUESTIONS?

Pour toute information complémentaire ou obtenir une offre sans engagement, prenez contact avec Marsh :

Thierry Ackaert

Marsh, boulevard du Souverain 2, 1170 Bruxelles
+32 (0)2 674 99 63 - +32 (0)477 29 33 15
thierry.ackaert@marsh.com

(Ce document non-contractuel ne constitue qu'une synthèse. Seules les conditions générales et particulières engagent la compagnie d'assurances).